



La maîtrise de la qualité de l'environnement, de la sécurité de la vie courante (domestique, travail...), l'amélioration des procédés d'analyse et des suivis en continu dans les domaines biomédical, alimentaire et industriel sont aujourd'hui liées au développement de capteurs fiables utilisant les nouvelles technologies de détection et de miniaturisation.

Ce prix est destiné aux jeunes docteurs (Doctorats de moins de trois ans), dont les activités de recherche peuvent contribuer au développement et/ou à l'amélioration des microcapteurs chimiques et biologiques et à la miniaturisation des systèmes d'analyse ou à l'avènement de nano (bio) capteurs.

Afin d'encourager et de promouvoir de nouvelles recherches dans ces domaines, le Club Microcapteurs Chimiques CMC2 prendra en charge pour le Lauréat la participation à un congrès international dans le domaine des capteurs

REGLEMENT DU PRIX

Article 1 : Le prix du Club CMC2 sera décerné à un jeune docteur travaillant dans un laboratoire public ou privé, qui a soutenu sa thèse entre le 01 juillet 2023 et le 15 mars 2026.

Article 2 : La date limite de dépôt des dossiers, est fixée au **15 mars 2026**.

Article 3 : Le dossier de candidature, **rédigés en français ou en anglais**, sous forme d'un seul fichier au format PDF, doit comporter un CV (Une page maximum en précisant le cadre dans lequel les travaux ont été réalisés) et une présentation synthétique des travaux et résultats de recherche avec leur valorisation (5 pages maximum y compris les figures, schémas et photos).

Article 4 : Le club CMC2 s'engage à prendre en charge à hauteur de 1500 € les frais de missions pour la participation de la personne primée au congrès qu'elle aura choisi pour présenter ses travaux.

Article 5 : Le lauréat ou la lauréate s'engage à citer le club CMC2 lors de sa présentation à la conférence

Article 6 : La remise du prix aura lieu lors des prochaines journées du club CMC2 qui auront lieu à Toulouse les 20-21 mai 2026, durant lesquelles les travaux primés seront présentés.

Les dossiers seront envoyés par mail à : khalifa.aguir@im2np.fr, menini@laas.fr, franck.baco-antoniali@ifpen.fr, président et vice-présidents du club CMC2, copie à secretariat@cmc2.fr (secrétaire du club)